

COMUS®

ANTI-MOUSSE

DESTINATION :

ANTI-MOUSSE est un nettoyant fongicide et algicide particulièrement recommandé pour le nettoyage des supports tels que les toitures, murs, façades ...
Intérieur - Extérieur

PROPRIETES**ET AVANTAGES :**

Basé sur une solution de désinfectants surpuissants, ANTI-MOUSSE permet la réalisation de traitement curatif des salissures d'origine végétale :les mousses, lichens, champignons, algues...

ANTI-MOUSSE est particulièrement recommandé pour être traiter des supports minéraux poreux.

ANTI-MOUSSE est idéal avant la mise en œuvre des différents systèmes MIGRASTOP® afin de garantir une propreté irréprochable des supports à traiter.

Il n'altère et ne dénature pas les matériaux pour lesquels il est destiné.

SUPPORTS :

Toitures : ardoise, tuile terre cuite et béton, fibro-ciment, shingle, plastique
Murs et façades : enduits, crépis, peinture, pierre, brique

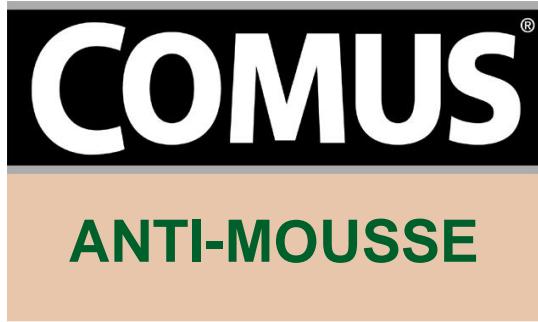
MATERIEL**D'APPLICATION :** Brosse, pulvérisateur.**ASPECT :**

Incolore, limpide.

CARACTERISTIQUES**TECHNIQUES :**

Densité à 20°C	1.05 kg/L +/- 0.05
Viscosité à 20°C	Liquide fluide
pH	Basique
Solvant	Eau
Rendement	5 m ² / Litre
Conservation	Gélif, ne pas stocker à des températures inférieures à 0°C

CONDITIONNEMENTS : bidon de 20 L.**HYGIENE ET****SECURITE :** Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.quickfds.com



CARACTERISTIQUES D'APPLICATION :

Température d'application : de + 3°C à + 25°C
Consommation moyenne : 1 Litre = 5 m²

DILUTION :

Prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel : à l'eau, immédiatement après application.
Les pulvérisateurs seront rincés plusieurs fois.

CARACTERISTIQUES D'APPLICATION :

Sur toiture, pulvériser le produit et laisser l'eau de pluie la rincer.
Compter 6 mois minimum pour obtenir le résultat définitif.

Sur façade, pulvériser le produit, laisser agir entre 24 et 48 heures, puis rincer au nettoyeur haute pression.

Procéder à un essai préliminaire avant toute application.

Débrancher les raccordements de récupération des eaux pluviales jusqu'au nettoyage complet de la toiture afin de préserver la végétation (compter environ 6 mois).

Protéger impérativement le verre, les huisseries bois, PVC et aluminium, les vérandas et les végétaux environnants susceptibles d'être atteints par le produit.

D'une manière générale, protéger tous les matériaux sensibles.

Par précaution, enlever les véhicules situés près du support à nettoyer.

Ne pas appliquer par temps de pluie et par vent fort.

Procéder à un essai préliminaire avant toute application.

Porter impérativement un vêtement de protection approprié, des gants, des lunettes de protection et un appareil de protection des voies respiratoires

En cas de contact avec la peau, laver soigneusement avec de l'eau et du savon.

Lire attentivement l'étiquette du bidon.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à S.E.P.V. pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

S.E.P.V. : BP 19 - St Germain Lès Arpajon – 91 291 Arpajon - Fax : 01 60.84.04.81

EDITION JANVIER 2011. ANNULE ET REMPLACE TOUTE VERSION PRECEDENTE.